

LES TRAVAUX DU DOUBLEMENT DU TUNNEL DE TENDE RECOMMENCENT

Vallée de la Roya, septembre 2019...

Les autorités françaises ne semblent pas savoir ce que la presse italienne affirme : les travaux de percement du second tube du tunnel de Tende devraient reprendre en ce mois de septembre 2019 . « *Le Ministère Italien des transports l'a confirmé et le 19 septembre se tiendra une première réunion sur l'avancement du chantier.* » [1]. Depuis l'arrêt des travaux il y a deux ans, on en est là :

Les camions : l'interdiction des 19T dans la Roya n'est que temporaire, le référé de la préfecture pour son annulation n'a pas abouti, mais la décision sur le fond est encore entre les mains de la justice, ce qui n'offre aucune garantie pour l'avenir. Qu'en sera t-il avec le doublement du tunnel prévu entre autres pour faciliter le passage des gros camions ?

La pollution de l'eau : elle reste à un niveau plus que préoccupant, la station d'épuration mise en place suite au procès intenté par l'association Roya Expansion Nature n'offre aucune garantie de bon fonctionnement. On ne sait pas trop ce qui s'y passera. Les anhydrites, ces roches solubles dans l'eau et nocives par la santé, ont été entreposées en tas sur le chantier et continuent à se diluer dans l'eau...

Les litiges sur l'ancien chantier : les spécifications du chantier ont été définies par un appel d'offres initial il y a une dizaine d'années, mais le chantier a subi les détournements que nous connaissons (éléments métalliques devant servir aux travaux revendus comme déchets). Le contrat avec l'entreprise GL Fincosit a été rompu. L'entreprise Edilmaco, arrivée en deuxième position à l'époque de l'appel d'offres, vient d'être retenue pour la réouverture du chantier. Mais le cahier des charges ne répond plus du tout aux contraintes techniques actuelles ! Il n'y a pas eu de nouvel appel d'offres prenant en comptes les nouveaux risques. Les rapports du Cerema, organisme public chargé d'identifier les dégâts liés au trafic de matériel, n'ont toujours pas été rendus publics.

La pollution de l'air : la vallée de la Roya pourra-t-elle supporter une augmentation du trafic routier? Atmosud nous informe régulièrement de l'état médiocre de la qualité de l'air. Le rapport de mesures effectués à Breil en 2018 met en évidence l'impact du trafic routier sur cette qualité de l'air dans la vallée [2].

Enfin, le train : on ne peut dissocier les travaux du tunnel de l'état dramatique et de l'avenir de la ligne ferroviaire, plus que menacée. Dès octobre, la région va supprimer à nouveau un train entre Breil et Tende. Pour rappel, le ralentissement à 40 km/h entre Breil et Tende, malgré les huit mois d'arrêt pour travaux et les 29M€ versés par l'État italien, est toujours en vigueur et un autre vient d'être mis en place entre l'Escarène et Sospel. La SNCF prévoit que la ligne Nice - Breil sera fermée en 2022 entre l'Escarène et Breil. Le montant des travaux prévus, estimé à 32 millions n'est pas financé!

Pendant ce temps, l'argent coule à flot pour le doublement du tunnel routier.

RIEN N'A CHANGÉ, MAIS TOUT COMMENCE ?

Sources :

[1] www.cuneodice.it/attualita/cuneo-e-valli/la-conferma-del-ministero-i-lavori-per-il-tenda-bis-ripartiranno-a-settembre_27824.html

[2] www.atmosud.org/publications/campagne-de-mesure-de-la-qualite-de-lair-dans-la-vallee-de-la-roya-2018.

